

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Nécrologie : M. Louis Rey, M. Guido Giacomini,  
M. Denis Morand

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1921, tome 20, p. 62-63

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

## NÉCROLOGIE

Le présent numéro consacre en partie cette triste rubrique à deux jeunes gens qui n'avaient pas vingt ans. Le jour même où les élèves du collège étaient convoqués à l'ensevelissement de leur camarade **Louis Rey**, de St-Maurice, l'affiche qui les appelait à ce pénible devoir, leur apprenait le décès d'un de leurs condisciples de l'année dernière, **Guido**

**Giacomini**, de Copolago (Tessin). Quand nous aurons redit tout ce qu'il y a d'affligeant dans ces départs prématurés, mais en même temps combien il est consolant de voir entrer dans l'éternité un jeune homme que la souffrance a préparé à une mort pleine de mérites, il n'y aura guère à ajouter sur deux enfants qui n'ont pas de biographie. Le peu de temps que Guido Giacomini passa à l'Abbaye a suffi à lui concilier les cœurs de ses maîtres et de ses condisciples, par ses aimables et sérieuses qualités. Une santé très précaire l'obligea à quitter le collège où il avait suivi pendant quelques mois les cours industriels, et il rentra dans sa famille. C'est dans les dispositions les plus surnaturelles qu'il endura l'épreuve et qu'il sacrifia sa jeunesse. — **Louis Rey**, élève de Philosophie, avait fait toutes ses classes à l'Abbaye, à part une année passée à Brigue. Grand travailleur, intelligent, consciencieux, il était parmi les premiers de sa classe. Il a du reste montré d'autres qualités morales pendant sa maladie, en supportant avec une grande force d'âme et une patience édifiante des souffrances atroces. Louis Rey est encore un de ces jeunes hommes qu'il y a d'autant plus de regret à voir s'en aller, que l'on pouvait espérer davantage de leurs belles qualités.

Une autre mort prématurée, celle de M. **Denis Morand**, avocat à Martigny, a aussi péniblement surpris ses amis, surtout que rien ne faisait prévoir l'attaque d'apoplexie à laquelle il a succombé. Agé de 37 ans seulement, le défunt avait suivi les cours classiques de notre collège de 1898 à 1902, puis après ses études juridiques, il s'établissait comme avocat à Martigny-Bourg. Dans cette carrière, ainsi que dans les fonctions de suppléant au Grand Conseil ou de conservateur du registre foncier qui lui furent confiées, il se montra toujours l'homme du devoir. Le coup soudain qui l'a emporté a pu surprendre les autres ; mais lui, ne s'y attendait-il pas ? Au reste, il était prêt, car ce fut non seulement un bon, mais un fervent chrétien.

Nous présentons aux familles si cruellement frappées nos religieuses condoléances.